

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Réunion Ordinaire du 18 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le dix-huit du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**Date de la convocation** : 12 février 2025

**18 présents + 3 pouvoirs (21 votes sur 28)** :  
**Quorum atteint (15)**

**Membres titulaires présents** :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Mattieu MANCEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSault
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI (suppléant)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**3 pouvoirs** :

- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

**Absents/Excusés** : Jacques ROY, Françoise RICHARD, Monique NOLOT, Gérard CHABAUTY, Dominique BARREAU, Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE

**Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance**

=====

**ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**  
**Remboursement dégradations Bordage par USA FAT Handball**

Vu la délibération n° D2023-004 sur le règlement intérieur de la salle Augustin Bordage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'émettre une facture d'un montant de 180 € TTC à l'USA FAT Handball ;

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré, le 19 février 2025  
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,  
Pascal BIRONNEAU

Le Président,  
Olivier FOUILLET

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et ir  
adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou dépo  
compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20250224-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-02-2025

Publication le : 24-02-2025

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48